



Les religions facteur de guerre ou facteur de paix ?

Jean-Paul Willaime

Directeur d'études émérite à l'École Pratique des Hautes Études, Université PSL, Paris.

Docteur en sciences des religions et Docteur en sociologie de l'Université de Strasbourg.

Membre du *Groupe Sociétés, Religions, Laïcités* (EPHE-CNRS). Dernier ouvrage paru : *La guerre des dieux n'aura pas lieu. Itinéraire d'un sociologue des religions*, Entretiens avec E.-Martin Meunier, Genève, Labor et Fides, 2019.

Constat

Les religions prétendant dire de façon transcendante la vérité sur la condition humaine, elles seraient, pensent certains, intrinsèquement intolérantes et génératrices de conflits, davantage facteur de guerre que de paix. À l'arrière-plan de cette opinion, il y a une actualité nationale et internationale qui se focalise plus sur le religieux comme facteur de guerre que sur le religieux comme facteur de paix. Si les médias ont une part de responsabilité dans la construction d'une telle perception sociale, il faut reconnaître que des faits réels semblent la valider empiriquement. Comme le manifestent le terrorisme islamiste et ses nombreux crimes, les conflits entre hindouistes et musulmans en Inde, les guerres au Proche et Moyen-Orient, ... ce n'est pas seulement hier que des religions apparaissent comme meurtrières. Même s'il est rare qu'elle débouche sur la violence physique, la « guerre culturelle » contre les démocraties libérales menée par des pasteurs évangéliques et des intégristes catholiques peut également, surtout si elle trouve une expression politique, être génératrice de violences. Dans l'opinion publique, le religieux apparaît aujourd'hui plus sous la figure de fanatiques intolérants et violents, que sous la figure d'hommes et de femmes

bâtisseurs de paix. Liées au pouvoir temporel, souvent composantes d'identités nationales, les religions ont pris appui sur le pouvoir temporel et, dans certains cas, prennent aujourd'hui encore appui sur lui, pour bénéficier d'avantages et étendre leur influence. Les autorités spirituelles ont ainsi instrumentalisé les pouvoirs politiques : ces derniers devaient être au service de leur vérité. On attendait qu'ils pourchassent l'hérétique, l'adepte d'autres religions, le mécréant.



L'importance de la contextualisation historique

Confronté à ces perceptions sociales du fait religieux, il faut d'abord historiciser et contextualiser, se garder de tout anachronisme. Soutenir que le christianisme

serait une religion intrinsèquement meurtrière au prétexte qu'il y a eu les croisades et l'élimination physique des hérétiques est aberrant! Les religions sont des réalités historiques parties prenantes de leur époque. Elles évoluent à leur rythme mais toujours en interrelations avec les évolutions des sociétés globales dans lesquelles elles se trouvent. Diverses formes de séparation des Églises et de l'État, le renoncement des religions au pouvoir temporel et le renoncement des autorités politiques au pouvoir spirituel, ont permis en Europe de désamorcer les violences religieuses. Facteurs de violences et de guerres dans le passé, les religions ont peu à peu appris à se situer dans le cadre de sociétés démocratiques. Que l'intervention du pouvoir politique ait été nécessaire pour ce faire, est significatif: les religions renoncent rarement elles-mêmes au pouvoir. L'historien Olivier Christin dans ses travaux sur les paix de religion¹, a bien montré combien l'autonomisation de la raison politique et du droit avait été en Europe une étape essentielle dans la pacification des conflits religieux. En renonçant à s'identifier de façon exclusive à l'une des confessions en présence, l'État a pu exercer, comme tiers, une véritable médiation politique des conflits religieux. Si ces évolutions ont été possibles, c'est aussi parce qu'un travail philosophique et théologique a élaboré une pensée de la tolérance et de la séparation des pouvoirs temporel et spirituel justifiant le droit d'avoir des convictions religieuses différentes dans une même collectivité politique². Pour l'importance de leur apport en ce sens, mentionnons, du XVI^e au XIX^e siècle, Sébastien Castellion, Georges Williams, Pierre Bayle, John Locke, Voltaire, Alexandre Vinet. Avec la reconnaissance

de la liberté de conscience et de la liberté de culte, le recours à la violence, à une quelconque contrainte, se trouvait illégitime en religion.

Du poids de la religion dans les conflits

Reste qu'il n'est pas rare qu'une dimension religieuse soit présente dans un conflit, ce qui amène à s'interroger sur le poids effectif du facteur religieux dans ce type de situation. Je pense à la question nord-irlandaise qui, même si les identités confessionnelles ont joué un rôle certain, se caractérise surtout comme un conflit opposant deux ambitions nationales, l'irlandaise et la britannique. Quant aux conflits qui ont éclaté après la dislocation de l'ex-Yougoslavie, ils ont certes opposé une Croatie catholique, une Serbie orthodoxe et une Bosnie musulmane, mais le facteur religieux ne fut qu'une dimension parmi d'autres de ces conflits. Ce qui, dans ces deux exemples, est sûr, c'est que le facteur religieux a été instrumentalisé par ceux qui y ont vu un moyen de durcir l'antagonisme, de justifier la guerre. Ce n'est plus dans ces cas l'instrumentalisation du pouvoir politique par les pouvoirs religieux mais, à l'inverse, l'instrumentalisation des pouvoirs religieux par les pouvoirs politiques.

Lorsqu'une dimension religieuse est présente dans un conflit, celui-ci n'en devient-il pas plus profond, plus irrécyclable, voire plus sauvage dans le recours à la violence? C'est, il faut le reconnaître, souvent le cas, comme si l'opposition religieuse rendait plus profond l'antagonisme, lui donnait même une portée eschatologique en vouant certains à l'enfer, d'autres au paradis. Les travaux de Denis Crouzet³ sur les violences catholiques et protestantes

1. Olivier Christin, *La paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Paris, Seuil, 1997.
2. Perez Zagorin, *How the Idea of Religious Toleration Came to the West*, Princeton and Oxford, Princeton University Press, 2003.
3. Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion vers 1525-vers 1610*, Seyssel: Champ Vallon, 1990, 2 tomes.



au XVI^e siècle pourraient alimenter cette thèse. À travers des descriptions saisissantes d'effroi, il montre qu'il s'agissait de nier l'humanité de l'ennemi religieux, de lui dénier en disloquant son corps, le caractère d'être humain. Aujourd'hui, la mise en scène sur les réseaux sociaux de décapitations par les assassins djihadistes ne procède-t-elle pas d'un motif similaire : il ne suffit pas de tuer l'ennemi, il faut l'humilier et générer la peur chez ses amis. Mais la religion peut aussi bien renforcer un conflit que contribuer à le pacifier. En Irlande du Nord, à côté des extrémistes catholiques et protestants, il y eut des hommes et femmes de paix (surtout des femmes d'ailleurs), des catholiques et des protestants qui, dans un tel contexte, ont osé organiser des célébrations œcuméniques. Par ailleurs, soutenir que la dimension religieuse d'un conflit le rendrait systématiquement plus violent, m'apparaît difficile, ne serait-ce que parce qu'en matière de violences et d'atrocités, les idéologies séculières ne

me semblent pas en reste (que l'on pense à la Shoah, au nazisme et au stalinisme).

La religion comme signe identitaire

Les conflits sont une dimension normale de la vie sociale caractérisée par les différences de points de vue et d'intérêts des uns et des autres. Ces différences, y compris dans la vie religieuse, c'est la vie même ! Ces différences se traduisent aussi par de réelles divergences, voire par des antagonismes irréductibles. Le sociologue Julien Freund a bien montré dans sa *Sociologie du conflit* que les antagonismes reposant sur des appréciations et des croyances étaient plus irréductibles que d'autres. Pourquoi ? Parce que « la valorisation qu'ils comportent concerne le sens que nous donnons à la vie, donc l'adhésion profonde à une doctrine qui oriente nos actions et notre hiérarchie des priorités et plus généralement le choix des principes ultimes qui servent de principes

directeurs à notre existence⁴». Ceci permet également de comprendre la dimension affective, sensible, des phénomènes religieux.

Les conflits religieux, qu'ils soient internes à un monde religieux (par exemple les conflits opposant sunnites et chiites dans l'islam) ou qu'ils opposent différentes religions (par exemple l'hindouisme et le christianisme), peuvent devenir intenses dans leurs expressions, occasionner des passages à l'acte et dégénérer en violences, voire en guerre ouverte. Les religions ont été meurtrières et peuvent toujours l'être ou le devenir. Ni plus ni moins que les sensibilités politiques, les nationalismes, les identités ethniques, les identités linguistiques ou autres. En réalité, tout marqueur culturel, par le simple fait qu'il manifeste une altérité, génère une distinction entre un « nous » et des « autres » potentiellement conflictuelle. Potentiellement car l'affirmation de « nous » par rapport à d'« autres » ne pose en général pas de problèmes.

Comme ce fut par exemple le cas des relations entre les différentes communautés religieuses au Liban. Mais le Liban montre aussi que les relations entre ces communautés peuvent changer radicalement : de pacifiques qu'elles étaient, elles devinrent conflictuelles et dégénérent en guerre ouverte. Les religieusement « autres » étaient devenus des ennemis. Sans entrer dans la complexité de cet exemple, il nous montre que la religion, comme marqueur d'une différence, peut devenir dans certaines circonstances une dimension importante d'un conflit.

Les religions comme facteur de paix

À travers leurs expressions les plus radicales, les religions peuvent manifester une violence symbolique forte à l'égard des autres religions ou à l'égard de l'athéisme. Si l'on diabolise les autres religions et convictions, si l'on verse dans l'antisémitisme, autrement dit si l'on désigne telle ou telle catégorie de personnes comme responsable d'une



4. Julien Freund, *Sociologie du conflit*, Paris: PUF, 1983, p. 149.



Pont de la Paix, (London) Derry

société que l'on perçoit comme décadente, on est alors sur la pente glissante où de telles représentations peuvent mener à la violence. Elles y mèneront d'autant plus en trouvant accueil chez des individus pleins de frustrations et de ressentiments envers une société dont ils se sentent exclus. C'est ainsi que fascinés par la radicalité anti-occidentale des djihadistes, de jeunes Européens vont rejoindre des réseaux terroristes et passer à l'acte meurtrier. Exemple d'un religieux mortifère ? Oui, sans aucun doute, même s'il nous paraît plus approprié de parler d'un cocktail socio-religieux mortifère. Mais force est de reconnaître qu'au 21^e siècle et particulièrement en Europe, les religions sont désormais plus des facteurs de paix que de guerres. À côté de médiations politiques de conflits religieux, on a de plus en plus des médiations religieuses de conflits politiques ou ethniques⁵. Dans le contexte de sociétés sécularisées attentives à l'État de droit, les religions ont effectué un travail considérable de réinterprétation de leur tradition qui leur a permis d'intégrer dans leur conception le fait incontournable de la

pluralité des conceptions du monde, le respect des droits humains fondamentaux et de la séparation du politique et du religieux. Tout particulièrement dans les milieux musulmans des sociétés occidentales, ce travail est en cours. La pratique paisible de leur religion par la majorité des musulmans en Occident, les condamnations claires et sincères par les musulmans de France des assassinats horribles commis au nom de l'islam par des terroristes, montrent aussi que l'intégration citoyenne de l'islam dans les démocraties pluralistes est largement entamée. Loin d'être par essence incompatible avec les valeurs des sociétés démocratiques, l'islam des pays occidentaux est engagé dans un travail, plus ou moins avancé selon les lieux, de réinvention de sa tradition dans un nouveau contexte. Contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire, la guerre des dieux n'aura pas lieu⁶. Les religions sont ce qu'en font les hommes et les femmes qui s'en réclament, elles ont une histoire. C'est un fait qu'on n'a pas le droit de leur dénier en les figeant dans des positions soi-disant intangibles. ■

5. Voir les contributions d'Andrea Riccardi : « Les médiations de Sant'Egidio » et de Joseph Maïla « Religion et médiations internationales » dans *La Diplomatie au défi des religions. Tensions, guerres, médiations*, sous la direction de Denis Lacorne, Justin Vaïsse, Jean-Paul Willaime, Paris, Odile Jacob, 2014.
6. Jean-Paul Willaime, *La guerre des dieux n'aura pas lieu. Itinéraire d'un sociologue des religions*, Entretiens avec E.-Martin Meunier, Genève, Labor et Fides, 2019.